CONTE

Robes d'un soir

A un coup de sonnette discret, Hélène, qui rangeait des effets dans une valise, s'interrompit pour aller ouvrir.

— C'est toi, Gaston? Tu vois, je fais mes malles, dit-elle en introduisant dans la pièce un grand jeune homme un peu gauche; demain, je file à Vienne par l'Orient-Express.

— Justement, j'ai voulu te voir avant ton départ pour te souhaiter bon voyage... et te demander... te demander...

Un dépit du timoement, le ton n'était pas assuré. Gaston se tenait debout, le chapeau à la main, visiblement décontenancé. Sans paraître prendre garde à son trouble, la jeune fille installa le jeune homme sur le divan.

— Une tasse de thé? tandis qu'on causera en bons camarades...

— C'est gentil, chez toi, assura-t-il, en faisant des yeux le tour de la petite pièce.

— Oh! si médiocre, une bicoque...

— Si, tu as le génie de l'arrangement... Quelle excellente femme d'intérieur tu feras.

A cette allusion directe elle eut un sourire léger, mais lui sut gré de la discrétion de ce conditionnel.

Il parut reprendre courage.

— Je voulais te demander, lança-t-il d'un ton assez ferme, quelles sont, au juste, tes intentions. Vas-tu enfin te décider? Tu sais qu'on s'aime depuis l'enfance et qu'on est quasiment fiancés depuis le berceau. On est ensemble venus à Paris de notre province; on est entrés à la banque en même temps... Il a toujours été entendu qu'on se marierait un jour. Ne crois-tu pas le temps venu?

Il parlait très vite, comme pour interdire à la jeune fille la possibilité de placer un mot.

— Il est vrai, continua-t-il, que tu as, à l'heure actuelle, une situation meilleure que la mienne, mais peut-être moins solide. Tu es devenue acheteuse dans la grande maison d'exportation, un personnage considérable...

— Oh! un personnage à trois mille francs par mois.

— Oui, mais qui court les capitales, qui voyage en sleeping, dort dans les cabines de luxe, descend dans les palaces les plus huppés...

— C'est l'habitude de la maison, il faut éblouir, jeter de la poudre aux yeux, inspirer confiance...

— Oui, et c'est cela qui m'inquiète un peu; m'intimide. Je ne reconnais plus tout à fait la fillette en sarrau d'écolière que j'ai aimée chez nous. J'ai peur que le luxe ne te gâte, ne te brouille la cervelle... Je me fais parfois l'effet d'un pauvre sire qui implore une grande dame. Si ta bonne mère pouvait te voir avec ta robe de chambre somptueuse, elle serait effrayée et tes linons et tes dentelles?

— Des cadeaux de riches clientes, pour la plupart... Ainsi, ce déshabillé que tu admires m'a été offert par miss Ruth, à mon dernier voyage à New-York.

— Hélène, je me méfie. Je crains qu'en changeant de robe tu n'aies changé d'âme aussi. La ploufe ne nous vaut rien à nous, fils du peuple.

— Tu parles comme dans une réunion publique, s'amusa-t-elle. Aurais-je changé à ton égard, sans m'en douter?

— En apparence, non; et c'est pourquoi j'ai confiance encore. La vie que je te propose est simple, mais solide, honnête et naturelle. Tu rentreras à la banque; nous travaillerons côte à côte; le soir, nous reviendrons ensemble et je t'aiderai à faire le ménage. Au bout de vingt à vingt-cinq ans de cette vie, c'est bien le diable si nous n'avons pas mis quelques sous de côté, de quoi pouvoir acheter une maisonnette aux Pelles, sur les rives du Lot, chez nous...

Il sourit de tendresse en prononçant « chez nous ». Elle l'écoutait, songeuse, troublée par l'évocation de cette existence simple et grave dont elle avait rêvé si longtemps.

— Gaston, dit-elle sérieuse, fais-moi crédit jusqu'à mon retour de Vienne; je vais réfléchir en voyage et je te promets de te répondre par oui ou par non dès mon retour.

Et comme il pâlissait d'angoisse :

— J'espère que ce sera oui, promit-elle en souriant.

Demeurée seule, Hélène prit une cigarette à bout doré et s'enveloppa de volutes bleues. Elle n'eût pas osé ce geste devant Gaston. L'armoire à glace devant quoi elle était installée lui renvoya l'image d'une belle fille brune, dans tout l'éclat de ses vingt cinq ans. Sa valise ouverte montrait des blancheurs et des roseurs de linge fin. « Il faut que je songe à mes robes de soirée... Je vais emporter ma blanche, ma mauve et ma rose. »

Elle courut à l'armoire et déplia les trois merveilles. Alors, brusque, le désir la prit de les passer sur elle quelques instants, pour la joie de se trouver belle et de s'admirer...

La blanche perlée d'abord. Elle la portait sur le paquebot, à la grande soirée de gala. Elle avait dansé toute la nuit. Un officier du bord — son cavalier préféré ... l'avait accompagné sur le pont. Elle avait jeté sa cape sur les épaules. Très chic, cette cape de velours noir doublée de rouge... Le vent glacé d'une nuit d'Atlantique avait soufflé dans ses plis... Au fond de la glace naissaient des grandeurs... Elle tendit sa main à baiser à un fantôme.

Voici la mauve pailletée d'or qu'elle portait à l'Opéra de Vienne, à une représentation de « Fidelio » et sur quoi les lumières tamisées d'un restaurant à tziganes posèrent leurs reflets zinzolins.

Cette rose, enfin, ressuscitait une soirée à Sorrente, dans la villa du directeur de la succursale de Naples. La lune sur le jardin de citronniers, les lumières de Castellamare, une romance de batelier, et, dans le golfe phosphorescent, Capri, toute proche et capiteuse comme un bouquet.

Trois robes, trois soirs intenses de sa vie. Elle retrouvait sans effort, l'âme de ces trois robes : orgueilleuse, éblouie, enivrée...

Comment vivre après cela? Retourner au bureau, retrouver le soir cet intérieur médiocre de petite employée?

Et ce bon jeune homme, avec son fade bonheur de gratte-papier?

Elle ricana, tout haut :

— Il croit m'offrir le Pérou! murmura-t-elle. Je vois ça d'ici : un appartement au cinquième et qui donne sur la cour. Il ne se doute pas que le monde existe. Il n'a jamais éprouvé le vertige des départs. C'est sage, c'est réglé, avec de tout petits rêves pas plus haut que ça... Pauvre petit! Et vingt-cinq ans de cette vie avant d'avoir droit à la maisonnette de Manon. Dommage! la petite maison me plaisait; c'est la seule chose que je regrette...

Elle secoua sa tête brune d'un geste volontaire.

— Gaston, tu voyais juste : le luxe a gonflé ma petite âme de plébéienne, à la faire éclater. Je ne suis plus digne de ton bonheur... Je j'écrirai de Vienne pour t'expliquer... Oh! un refus très courtois, très enveloppé, très nostalgique... Pas maintenant, pas encore ...Plus tard, peut-être... Aux premiers cheveux blancs, je comprendrai mieux, qui sait?... Mais ce soir la vie est là qui m'appelle. Vienne m'attend, le vent du Tyrol va souffler dans mes cheveux et j'entends les flonflons du « Beau Danube bleu »... Un brouillard léger parmi estompe la rade rose. Dans la glace ternie, un paysage imprécis se forma où Hélène crut deviner une vallée, des peupliers, une rivière; et debout, tendre fantôme de son enfance, une fillette en sarrau noir qui pleurait sur l'autre rive...

Georges Pourcel.

Le ruban rouge récompense une « cantinière volontaire » pour son dévouement pendant la guerre

Le ruban rouge fleurit depuis hier le corsage d'une négociante lyonnaise, Mme Bizolon, qui fut « cantinière volontaire » de 1914 à 1918.

Mme Bizolon tient un modeste magasin de confiserie. Elle eut toujours du bonheur la plus haute conception: « Le bonheur, dit-elle, c'est d'en donner! »

Elle le prouva pendant les quatre années tragiques. Jour et nuit, on la voyait arriver dans les gares, portant de grands seaux de café ou de bouillon qu'elle distribuait chaudement aux blessés, aux passants, aux permissionnaires.

Cette bienfaisance toute personnelle n'attirait guère le regard — aussi bien Mme Bizolon fuyait-elle comme la peste la publicité. Cependant, sa constance finit par émouvoir les moins attentifs. Alors que beaucoup de dévouements fléchissaient sous le poids d'un devoir interminable, la cantinière volontaire se montrait inaccessible à la fatigue et au découragement.

L'armistice n'arrêta pas son zèle. De longs mois encore, elle visita quotidiennement les blessés dans les hôpitaux.

Les témoignages que cette vaillante femme a reçus de ses protégés, ses « enfants », comme elle les appelait, sont innombrables.

Depuis longtemps, le peuple de Lyon qui la connaît et qui l'aime, réclamait pour elle une récompense digne de son mérite. La croix vient d'être enfin accordée à la « maman des poilus ». La citation qui l'accompagne est d'une concise éloquence:

« Mme Bizolon, née Marie-Josèphe-Clotilde Thévenet, fondatrice d'œuvre de guerre.

» A fait preuve, durant la guerre, des plus belles qualités d'abnégation et de dévouement en assurant par ses propres moyens le fonctionnement de l'œuvre qu'elle avait créée. A été l'objet d'un vote unanime de félicitations de la part du Conseil municipal de Lyon.

» Déjà titulaire de la médaille de la Reconnaissance française »

LES DIFFICULTÉS DE M. HERRIOT A LA MAIRIE DE LYON

Lyon, 31 décembre. — On déclare ce matin, à la Mairie, que M. Herriot n'a pas donné sa démission de maire de Lyon.

L'incident qui s'est produit au cours de la séance du Conseil municipal d'hier est dû à l'attitude hostile adoptée depuis quelque temps déjà, par certains membres du Conseil, à l'égard de l'administration municipale.

Hier soir, des insinuations au sujet desquelles le maire demanda vainement des précisions, ayant été émises à nouveau, M. Herriot, pour protester contre ces procédés de critique, quitta la salle des séances.

A l'heure actuelle, il n'a voulu faire aucune déclaration. Dans son entourage, on ne dissimule pas que le maire de Lyon soit quelque peu énervé par l'atmosphère qui règne au sein du Conseil municipal. Mais de là à une démission, il y a loin.

Quoi qu'il en soit, si M. Herriot prend une décision, ce ne sera pas avant la réunion des conseillers radicaux, qu'il présidera ce soir vers 18 heures.

LE PRINCE DE GALLES VA REPRENDRE SA CROISIÈRE

Le prince de Galles reprendra cette semaine son voyage en Afrique, interrompu l'année dernière en raison de la grave maladie de son père, le roi George V. Il quittera Londres vendredi prochain, à 3 h. 30, pour Southampton, où il s'embarquera sur le *Kenilworth Castle* et il débarquera le 20 janvier, au Cap où, pendant les dix à quatorze jours qu'il restera dans le Dominion, il sera l'hôte du gouverneur général. Le 3 février, il entreprendra un long voyage par la Rhodésie, le lac Tanganyika, Kigoma, vers le lieu fixé comme point de départ de son expédition de chasse au gros gibier.

Selon toute probabilité, le prince chassera jusqu'à l'arrivée de la saison pluvieuse, c'est-à-dire vers la fin mars. On garde le silence sur le théâtre des opérations, ainsi que sur l'endroit où il rejoindra le monde civilisé.

La date de son retour en Angleterre n'a pas encore été fixée, mais on est à peu près certain qu'il rentrera en Europe au début de mai.

On déclare que, pendant tout ce temps, le prince voyagera comme un simple particulier, et il a exprimé le désir d'être traité comme tel.

Une lettre pastorale de Mgr Julien évêque d'Arras

D'une lettre pastorale de Mgr Julien, évêque d'Arras, parue dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, nous relevons le passage suivant :

Il faut le dire à la décharge de notre temps: il a cela pour lui que le travail est la condition indispensable de tout progrès collectif ou personnel. Tous les hommes sont égaux devant cette loi.

Ce qu'il faut souhaiter, c'est que le travail rende à chacun selon ses œuvres, et que la justice, toutes choses bien pesées, préside à la répartition des salaires et des bénéfices. Il est selon l'ordre que chacun se préoccupe avant tout de s'assurer la meilleure part. Mais gardons-nous d'oublier les autres, de peur de nous préparer des remords secrets devant certains bilans qui ne seraient peut-être pas *tous* ratifiés là-haut.

Il n'est pas de frein à l'ambition d'amasser et de jouir, en dehors de l'esprit de justice qui nous fait souhaiter pour notre prochain la satisfaction de ses légitimes revendications. Hélas! un perpétuel malentendu sépare les classes de la société qui ne sont pourtant pas si éloignées les unes des autres. Un sentiment d'envie devient vite un sentiment de colère. Les moins heureux sont impatients de s'élever jusqu'à une égalité moins platonique avec les plus heureux. Pourquoi ceux-ci s'en étonneraient-ils?

...Penser aux autres et leur vouloir du bien, aimer notre prochain comme nous-mêmes, lui souhaiter et lui faire ce que nous voudrions que l'on nous fît et l'on nous souhaitât à nous-mêmes, voilà le grand commandement inséparable du commandement d'aimer Dieu. Prêchez ce commandement, vous, mes chers collaborateurs, prêchez au risque de vous répéter sans cesse, et vous aurez bien travaillé pour le règne de Jésus-Christ. Et vous, mes très chers Frères, écoutez, bien qu'il en coûte par fois, la parole divine qui ordonne d'aimer Dieu et le prochain.

Les courses sont interdites en Irlande les dimanches et jours de fêtes de l'Eglise

Le synode catholique irlandais interdit, à partir du 17 février, les concours hippiques et autres du même genre, les dimanches et jours de fête de l'Eglise catholique.

DERNIÈRE HEURE

Trois Italiens sont arrêtés à Paris pour détention d'explosifs

Paris, 31 décembre. — La Sûreté générale ayant été avisée que certains individus, appartenant à des groupements politiques italiens, se disposaient à commettre des *attentats en France et à l'étranger*, procéda à des enquêtes et surveillances minutieuses qui permirent d'établir le bien-fondé de ces informations. Les individus en cause se réunissaient clandestinement au domicile de l'un de leurs compatriotes, le nommé Cianca, pour élaborer leurs projets. Ils étaient en relations avec le nommé Bernieri, récemment arrêté à Bruxelles par la police belge, comme suspect des mêmes intentions. Le procureur de la République saisi de ces faits, a requis l'ouverture d'une information qui a été confiée à M. Delalé, juge d'instruction. Sur Commission rogatoire de ce magistrat, diverses perquisitions ont été opérées chez Alberto Parchiani, 44 ans, demeurant 15, rue Olier; Giuseppe Sarbelli, 30 ans et Alberto Cianca, 45 ans, demeurant tous deux, 15, rue de la Santé. On a découvert chez Cianca sept paquets de cheddite et une certaine quantité de cordon Bickford.

M. Delalé les a inculpés de détention d'explosifs et les a envoyés à la Santé. Ils ont tous trois choisi comme avocat, Me Henry Torrès. On présume que ces trois Italiens avaient l'intention de commettre un attentat, à Genève, où ils auraient lancé une bombe le 13 janvier prochain sur les membres de la délégation italienne à la S.D.N. On pense qu'ils agissaient à l'instigation de Bernieri.

Le traitement des fonctionnaires

Paris, 31 décembre. — Le Syndicat national des agents des P.T.T. communique à la presse une note dans laquelle il déclare qu'il regrette que le Parlement n'ait pas accordé, à dater du 1er juillet 1929, les 9.000 à la base, revendication la plus modérée que justifie le coût de la vie; il affirme que les salaires du petit personnel, notamment dans l'administration des P.T.T., n'ont pas encore été revalorisés à 5, alors qu'un coefficient plus élevé est appliqué aux hauts fonctionnaires. Prend acte de la déclaration du ministre des Finances suivant laquelle la question du traitement de base reste entière et pourra être reprise à propos de la discussion de la loi des Finances de 1930 et demande au Gouvernement et aux Chambres de faire, à cette occasion, le geste qui constitue à l'égard des salariés de l'Etat une mesure de justice élémentaire.

MARSOT CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Paris, 31 décembre. — Par décret paraissant au « Journal Officiel » du 1er janvier, M. Marsot, le compagnon de Bailly et Régnensi dans le raid Paris-Tananarive, est nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre exceptionnel.

Dernières Nouvelles Régionales

Une double collision d'autos à Marcq-en-Barœul

Un accident s'est produit hier soir, vers 18 h., sur le boulevard Lille-Tourcoing. M. Pierre Lemettre, 22 ans, employé de banque, habitant rue de la Rianderie, circulait en auto sur la portion du boulevard comprise entre le Croisé-Laroche et Tourcoing. Une autre auto suivait, conduite par M. Lepez, 40 ans, représentant, 80, rue de Paris, à La Madeleine. Au lieu dit « Le Quesne », territoire de Marcq-en-Barœul, un chariot attelé d'un cheval, conduit par M. Demay, charretier au service de M. Delevoye, marchand de grains, à Marcq, se trouvait également sur la route. M. Lemettre vint se jeter sur ce véhicule à une vitesse telle qu'il le traîna sur une quinzaine de mètres. Le chariot fut brisé. L'auto de M. Lemettre avait forcément souffert. La deuxième automobile vint se jeter sur la première et fut également fort endommagée. Par bonheur, les conducteurs des trois véhicules n'ont été que légèrement blessés. Le commissaire de police de Marcq a ouvert l'enquête en vue d'établir les responsabilités.

Une femme est tuée par le tramway à Thumesnil

Mardi, à 22 h. 30, au lieu dit « La Botte de Paille », à Thumesnil, route de Wattignies, une femme trompée par l'obscurité a été tamponnée par un tramway L et a été tuée. On croit qu'il s'agit d'une dame Six, 84 ans, demeurant 85, rue d'Austerlitz, à Lille.

Un jeune homme de Marcq-en-Barœul est tué par le train à Phalempin

Lundi soir, M. Robert Vanderhaegen, âgé de 15 ans, fils de M. Vanderhaegen, brasseur, à Marcq-en-Barœul, décédé il y a un an, se trouvant en gare de Phalempin, voulut prendre le train pour rentrer chez lui. Le malheureux commit l'imprudence de prendre le train à contre-voie. Il fut renversé par le rapide Paris-Lille et relevé avec une plaie profonde au crâne. Il est décédé mardi, à 13 h. La gendarmerie de Pont-à-Marcq a ouvert l'enquête d'usage.

Un ouvrier a la jambe coupée en gare de Seclin

Mardi, vers 18 h. 15, M. Flinois-Lesage, entrepreneur de peinture, Grand'Place, à Seclin, a été renversé par un train de voyageurs. Il a été relevé avec la jambe coupée et a été conduit à l'hôpital.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

LES SIX JOURS DE BRUXELLES

Classement de la course des six jours : 1. Van Kempenaer-Buysse-Schaegen, 118 pts; 2. Van Kempenaer-Buysse-Schaegen, 249 pts; 3. Henri Aerts-Brassenaeng, 173 pts; 4. Rielens-Van Vlochoven, 162 pts; 5. Goris-Hassendonck, 135 pts; à 2 tours : 6. Verhenzen-Albert Maes, 300 pts; 7. Alex Maes-Muller, 242 pts; 8. Choury-Faire, 113 pts; à 3 tours : 10. Winters-Vermandèle, 105 pts; à 4 tours : 11. Decorte-Dewaele, 142 pts; 12. Lecluyse-Emile Aerts, 134 pts; 13. Toman-Piémontesi, 52 pts; à 6 tours : 14. Sohier-Van Heuvele, 211 points.

BOXE

LABRIZE BAT PAGE AINÉ

Paris, 31 décembre. — Ce soir, au Central Sporting-Club, Labrize, remplaçant Peugeot qui ne s'est pas présenté, a été vainqueur de Page aîné, par arrêt de l'arbitre au quatrième round.

CANDELLE BAT SCREVE AUX POINTS

En dix rounds de 2 minutes, Tinault bat Richonnet, par abandon au deuxième round; Vaucland bat Caillaux par abandon au troisième round.

En dix rounds de 3 minutes, Trillo (Pérou) bat Momont (France), aux points; Candelle (Paris) bat Serève (Tourcoing), aux points (décision contestée); Debois (Paris) bat Bitère (Alger), par knock-out au huitième round.

NATATION

UNE FÊTE INTERNATIONALE A LEVALLOIS

Paris, 31 décembre. — Ce soir, à la Piscine Champerret-Danton, à Levallois, au cours de la fête internationale organisée par le S.C.U.F., Taris a battu, au cours du 100 m. nage libre du Challenge Rolland Lévy, le record de la distance en 1'2. L'ancien record de Taris était de 1'2" 1/5.

Mlle Salvado, par contre, ne réussit pas dans sa tentative contre le record d'Europe des 500 m. nage libre Dames. Elle ne put mieux faire que 8', alors que le record détenu par Mlle Braun est de 7'57" 3/5.

Dans le Challenge Rolland Lévy, qui opposait le S.C.U.F. et Gand, les Parisiens triomphèrent au classement général par 39 points à 19.

Le champion d'Europe Faraay, dans un 100 m. contre deux nageurs en relayant, réussit 1'01" 3/5.

Voici les résultats :

100 mètres nage libre : 1. Taris (S.C.U.F.), 1'2"; 2. Bochensky (Gand), 1'8"; 3. Lesur (S.C.U.F.), 1'8" 1/5; 4. De Pauw (Gand), 1'10".

200 mètres brasse : 1. Schoebel (S.C.U.F.), 3'2" 2/5; 2. Cartonnet (S.C.U.F.), 3'14" 4/0; 3. De Wagle (Gand), 3'24"; 4. Van Moll (Gand), 3'23".

100 mètres dos : 1. Taris (S.C.U.F.), 1'22" 4/5; 2. Bénas (Gand), 1'24" 3/5; 3. Gilot (Gand), 1'24" 4/5.

400 mètres : 1. Taris (S.C.U.F.), 5'23" 1/5; 2. Lesur (S.C.U.F.), 5'43"; 3. Bonsakr (Gand), 5'45" 3/5; 4. Debaets (Gand), 6'3" 2/5.

250 mètres relais : 1. S.C.U.F., 2'32" 1/5; 2. Gand, 2'36" 2/5.

Water-polo Gand bat S.C.U.F., 6 buts à 2.

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL AURAIT DÉMISSIONNÉ

Hendaye, 31 décembre. — On mande de Madrid que, suivant certains bruits, au cours du Conseil des ministres tenu ce matin au palais royal, le général Primo de Rivera aurait remis au Roi la démission collective du Gouvernement.

Le Roi aurait réservé sa décision qu'il ferait connaître, au chef du Gouvernement, d'ici trois jours.

Le ministre des Finances aurait remis sa démission au général Primo de Rivera au cours du Conseil de Cabinet tenu hier soir et cette démission aurait été acceptée par le chef du gouvernement.

On dit que même dans le cas où les membres du gouvernement resteraient à la tête de leurs départements, le ministre des Finances maintiendrait sa démission qui aurait un caractère irrévocable.

Il y a soixante-douze morts dans l'incendie du cinéma en Écosse

Londres, 31 décembre. — Le total officiel des morts dans l'incendie du cinématographe de Paisley est de soixante-douze, dont la presque totalité ont succombé au piétinement et à l'asphyxie. Quand les pompiers pénétrèrent dans la salle, les enfants, affolés, s'accrochèrent à eux en suppliant de les sauver. Les morts et les vivants gisaient entassés aux portes de sortie.

— Le conseiller intime et consul au Ministère des Affaires étrangères du Reich, M. Becker, a disparu depuis samedi, sans laisser de trace. Le disparu souffrait, depuis un certain temps, d'une maladie de cœur.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 31 décembre.

Ventes : 4.000; importations, 17.865; Américain, baisse 8; Brésilien, baisse 8; Egyptien, baisse 1 à 5.

NEW-ORLEANS, 31 décembre.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 17.01; — Cotons à terme : Sur janvier, 17.02; mars, 17.27-28; mai, 17.53-54; juillet, 17.68-69; octobre, 17.68; décembre, 17.78.

NEW-YORK, 31 décembre.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 17.25; — A terme : Sur janvier, 17.06; février, 17.19; mars, 17.32; avril, 17.44; mai, 17.56-57; juin, 17.64; juillet, 17.73; août, 17.75; septembre, 17.76; octobre, 17.78; novembre, 17.48; décembre, incoté.

Recettes, — aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 21.000; aux ports du Pacifique, 5.000; dans les villes de l'intérieur, 13.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 24.000; France et Continent, 17.000; pour le Japon, 2.000.

Marché des Changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 123.87; Bruxelles, 34.65; Esc. hors banque, 4 1/2; Prêt à court terme, 3 1/2.

New-York : Sur Paris, 294.00; Londres, 483.43; Câb. transf., 488.15; sur Bruxelles, 14.00.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 360.00; — A terme : Sur janvier, 191.00; mars, 193.00; mai, 206.00; juillet, 211.00; septembre, 217.00; octobre, incoté; décembre, 225.00. Ventes, 24.000 tonnes.

Le Phare de Douaumont va luire

Bar-le-Duc, 31 décembre. — Le phare de l'ossuaire de Douaumont, qui rayonnera chaque nuit sur l'immense champ de bataille de Verdun, ne tardera pas à fonctionner. Dans quelques semaines, l'installation délicate sera terminée.

Haute de 45 mètres, cette sorte de croix immense à quatre faces, comporte à son sommet un phare composé de quatre appareils optiques tournants et à rotation synchronisée : cette rotation est produite par un moteur électrique.

Chaque appareil comporte quatre faces, dont deux blanches et deux rouges, de telle façon que les feux soient alternativement blancs et rouges;

Par temps clair, la portée du phare pourra atteindre 30 kilomètres environ.

L'ASSASSINAT D'UN MARCHAND DE MOUTONS

Bordeaux, 31 décembre. — Ce matin, à 6 heures, des ouvriers d'une usine électrique d'Abzac, qui revenaient de leur travail, remarquèrent à la lueur des lanternes de leurs bicyclettes des taches suspectes sur la route, à cinquante mètres environ du pont d'Abzac établi sur l'Isle. Ils remarquèrent qu'il s'agissait de flaques de sang qui s'étendaient jusqu'au pont, ainsi que sur le parapet, ce qui laissait supposer qu'un corps avait été jeté dans la rivière.

Ils découvrirent également, non loin, un béret taché de sang, un portefeuille contenant des papiers maculés de sang et des enveloppes vides au nom de M. Cazeaux, marchand de moutons à Picampo, près de Saint-Denis-de-Pile (Gironde). La gendarmerie, qui procéda aux premières constatations, découvrit un couteau dont la lame était tachée de sang. Cette arme qu'on avait voulu jeter dans la rivière était retombée sur la moulure du pont. Tout fait donc supposer qu'il y a eu crime dont le vol fut le mobile.

M. Cazeaux revenait, en effet, de vendre un troupeau de moutons et portait une somme importante sur lui.

L'enquête continue pour retrouver l'assassin et le cadavre de la victime, qui a dû être emporté par les eaux grossies de l'Isle.

UNE RIXE SANGLANTE A BOULOGNE

Dans la soirée d'hier, une rixe sanglante s'est déroulée quai Gambetta à Boulogne. Un nommé Lhomel, très affecté d'avoir été relevé de ses fonctions de commandant du petit bateau *Marie*, avait conçu un vif ressentiment envers son successeur à ce poste, M. Goulet.

Rencontrant, sur le quai Gambetta, son successeur et ses hommes d'équipage qui s'apprêtaient à remonter à bord, Lhomel le prit violemment à partie et lui porta deux coups de tête dans la poitrine. Au comble de la colère, il s'arma d'un couteau, mais Goulet réussit à s'enfuir. Fou furieux, Lhomel s'en prit à un marin de l'équipage, Charles Butez, quarante-cinq ans, marié et père de famille et lui porta à l'aisselle un coup de couteau et s'enfuit. Le blessé réussit à gagner la rue Faidherbe où il s'affaissa. Des passants le relevèrent et un médecin-major, qui passait à ce moment, lui donna les premiers soins. On le conduisit ensuite à l'hôpital Saint-Louis, où il décédait quelques heures après. Lhomel, malgré ses dénégations, a été arrêté et déféré au Parquet qui l'a fait écrouer.

L'Annuaire des Grandes Familles de Roubaix-Tourcoing et environs

Le 12e annuaire des Grandes familles de Roubaix-Tourcoing, édité par M. Victor Lache, sous le patronage du Comité d'études familiales vient de paraître. Il est préfacé par M. Louis Madelin, de l'Académie française et on y a ajouté une liste des ancêtres qui ont fondé notre centre industriel.

Pour le refuge des Sœurs de Mouscron

Tout est consommé...

Dimanche dernier, vers des [illegible], les bonnes Sœurs de Charité quittaient la maison où elles étaient entrées en 1847.

Lorsque la porte s'ouvrit, lorsque la petite Sœur Renilde apparut sur le seuil de cet Hospice où elle travaille depuis 57 ans, ployée par l'âge, brisée par la douleur, la poitrine ornée d'une décoration, un frisson parcourut la foule des dix milliers d'amis accourus pour recevoir les Sœurs. La sortie émouvante des 22 exilées, traînant leurs paquets, pleurant à chaudes larmes, hésitant à franchir la grille, se retournant une dernière fois vers leur chère maison — parut durer un siècle... Les sanglots serraient toutes les gorges; la douleur arrêtait tous les cœurs. Quand soudain, au moment où les Sœurs s'avançaient sur la rue, une ovation formidable monta : « Vivent les Sœurs! »

Jamais cri plus puissant n'a résonné dans les rues de la ville. Jamais, de mémoire d'homme, Mouscron ne vit manifestation aussi belle, aussi imposante. De l'hôpital à la Grand'Place, le cortège défila en silence, suivi des Sœurs. Mais dès que fut dépassé le chemin de l'exil qui conduit à la gare, rien ne put contenir l'enthousiasme de la foule, toute à la joie de conduire les Sœurs vers le refuge qui leur est procuré. Aux affirmations de foi « Nous voulons Dieu » succédait l'« Hommage aux Sœurs » composé, pour la circonstance, sur l'air de la « Brabançonne ».

Un accueil triomphal était réservé au Sœurs dans l'immense cour, noire de monde, de leur nouvelle maison. Ovations interminables, chants, fleurs, discours, prière. Heure inoubliable dans l'histoire de Mouscron.

. . . . . .

Ainsi a été fondé le « Refuge de la Sainte Famille » en souvenir de l'exil des Sœurs, en gage de continuation de leur mission charitable, en affirmation de la foi chrétienne au cœur de la ville de Mouscron.

De généreux donateurs ont mis le magnifique bâtiment à la disposition des Sœurs. Celles-ci s'y sont fixées, mais elles n'ont pour toutes fortune que leurs hardes, que leurs couchettes, qu'un pauvre mobilier. Les Mouscronnois se sont engagés à leur assurer le pain quotidien. Or, il s'agit de faire du Refuge un hôpital, une clinique, un hospice catholiques. C'est une nécessité impérieuse.

L'établissement est un immense quadrilatère à trois étages. Il faut meubler; il faut peindre; il faut installer le chauffage; il faut placer l'électricité; il faut aménager les salles et les équiper de tout un matériel moderne.

Toute la population de Mouscron verse son obole; mais, malgré de nombreux dons de plusieurs milliers de francs, nous ne parviendrons à recueillir que la moitié à peine des sommes qu'il faudra.

Néanmoins, nous ne désespérons pas. Nous avons foi en la divine Providence et nous comptons sur l'appui de tous les catholiques du pays et du Nord de la France.

Nous réitérons l'appel qui, le jour de Noël, a été lancé aux groupements catholiques, aux industriels, aux journaux, aux lecteurs, pour des collectes, des souscriptions, des dons.

Une ouvrière nous a envoyé un don anonyme de mille francs!

Pour les pauvres Sœurs expulsées, pour leur refuge, pour la population chrétienne de Mouscron, nous tendons la main et nous insistons.

Debout, tous les amis des Sœurs!

Pour le Comité de défense :
J.-A. DELAERE,
avocat.

— Prière de verser ou virer au compte chèque postal n° 2762.80 du « Comité de défense des Sœurs de Charité », à Mouscron.

LA GRANDE DÉTRESSE D'UNE FAMILLE ROUBAISIENNE

De nombreuses personnes sont encore venues ces jours-ci, prier de faire parvenir leur obole à la famille Delporte-Tabary, rue Rubens, dont nous avons, il y a quelque temps, signalé la grande détresse à la suite de la mort du mari. Voici le détail de ces souscriptions:

Reports de la liste précédente: 4.612 fr. 75.

Pour que mes enfants ne soient plus malades, 2 fr.; Anonyme, 100 fr.; H. W., 10 fr.; Croix M.M., 5 fr.; Pour le Noël de petits enfants, 5 fr.; N. M., 5 fr.; Jean Merry, rue Lhomond, Blanc-Seau, 5 fr.; F. D., Tourcoing, 10 fr.; D. D., 5 fr.; M. G. B., 10 fr.; Croix n° 42, 10 fr.; Promosse, 5 fr.; Anonyme, 15 fr.; Anonyme, 25 fr.; Pour le repos de plusieurs âmes du Purgatoire afin d'être exaucée, G. C. W., 5 fr. En remerciements à Sainte Thérèse, 10 fr.; A la Providence, Roubaix, 10 fr.; A. H., rue Coligny, 10 fr.; Pour être heureuse en ménage, 2 fr.; Pour que mon bonheur continue, 2 fr.; Remerciements, 15 fr.; Albert et Pierre, 10 fr.; Trois vieux, 20 fr.; B. D. n° 26, 10 fr.; Marcelle et Berthe, Croix, 5 fr.; En l'honneur de Sainte-Thérèse, G. R., 100 fr.; Les Amis du « Petit Bonheur », chez Mme Vve Delespaul, 70 fr.

Que le Sacré-Cœur nous protège, 5 fr.; A. H., boulevard de Strasbourg, 50 fr.; Pour la santé de ma sœur, 5 fr.; Remerciements à Saint-Joseph, 10 fr.; En l'honneur de N.-D. de Bon-Secours pour une guérison, V. R., 5 fr.; Pour que Mémène trouve l'âme sœur de la sienne, 5 fr.; P. T. V., Roubaix, 20 fr.; C. T. C., Roubaix, 20 fr.; Pour la santé et le bonheur de notre petit Gérard, E. R. D., 5 fr.; Les Anciens de l'Armée de Mer, 40 fr.; En l'honneur du Divin Enfant Jésus pour la réussite d'une vocation, 5 fr.; Pour avoir de beaux enfants, Jean et Ginette, 5 fr.; Pour notre bonheur, L. C., 5 fr.; En l'honneur du Petit Jésus de la Crèche, 20 fr.; Mme Léon Baudet, 5 fr.; Pour le bonheur d'une famille, 10 fr.; Anonyme, 50 fr.; Anonyme, 5 fr.; Pour la santé de Et et R., 5 fr.; Pour la santé de mon petit frère, 5 fr.; Pour que mon vœu le plus cher se réalise, 10 fr.; Afin d'avoir une meilleure santé, 10 fr.; Je demande une prière pour que mon mari, etc., 50 fr.; Pour le bonheur d'une famille nombreuse, C. M. G. Rx, 15 fr.; En l'honneur de la naissance de N.-S. Jésus, 10 fr.; M. Auguste Dubar, 50 fr.; Denise et Nelly, 10 fr.; Pour que mon commerce soit toujours prospère, 5 fr.; A. D. Tourcoing, 5 fr.; G. S. S. M. F., Tourcoing, 10 fr.

M. et Mme Paul Fournier, 57, rue Saint-Maurice, à Roubaix, 10 fr.; Remerciements à Ste-Thérèse, 50 fr.; I. L., 10 fr.; Anonyme, 10 fr.; Pour obtenir une grâce, E. J., Roubaix, 10 fr.; Pour que Dieu exauce mes prières, 5 fr.; Anonyme, 20 fr.; Pour le bonheur de mon petit garçon, Croix, 5 fr.; Un Roubaisien, à Marrakech, 10 fr.; Anonyme, 10 fr.; Pour obtenir une grâce, L. J. S., 20 fr.; En l'honneur de Sainte-Thérèse pour donner une bonne santé à mes parents, M. D., 5 fr.; Pour la prospérité de notre commerce, 10 fr.; Remerciements pour une guérison, 10 fr.; En l'honneur de Saint-Antoine et de Ste-Thérèse pour être exaucées, Marie et Louise, 5 fr.; M. et Mme J. S., rue Jouffroy, à Roubaix, 10 fr.; Pour aider et pour avoir un fils, J. et M., 20 fr.; Pour que ce soit un garçon Lor-Bert, 5 fr.; Pour que ma sœur te soit heureuse, Frangin, 5 fr.; S.S., Pour que mes neveux et nièces conservent leurs parents, 5 fr.; Léon Verey, 10 fr.; M. M. M. et A. Polle et fils et le piquérage, rue du Pays, 250 fr.; Jacques Ferey, 10 fr.; Le personnel de la bonneterie Bauwens, 100 fr.; Pour que notre petit Claude conserve la santé, 10 fr.; En remerciements et pour la réussite de notre commerce, 10 fr.; Merci au Sacré-Cœur, 5 fr.; Remerciements à Saint-Antoine, D. B., 5 fr.

J. M. Tourcoing, 5 fr.; Simone et Léonce, 10 fr.; Que Dieu les protège, 5 fr.; Le sauveur des pauvres, A. T., 5 fr.; Pour la santé de Fernand, 25 fr.; Qui donne aux pauvres prête à Dieu, L. D., 5 fr.; Roger et ses parents, 10 fr.; M. Van Coralla, à Tourcoing, 10 fr.

Total ..... 6.258 fr. 75

Un avion tombe au Texas

Cinq tués

Amarillo (Texas), 31 décembre. — Cinq personnes ont été